

Colloque

Pasteur, un visionnaire

JEUDI 8
DÉCEMBRE
2022

Auditorium André
et Liliane Bettencourt
Institut de France,
Paris

Programme



Institut Pasteur / Musée Pasteur photo Eugène Pirou



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

Colloque

Pasteur, un visionnaire

Auditorium André et Liliane Bettencourt,
Institut de France – 3 rue Mazarine – 75006 Paris

À l'occasion du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur qui était membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, les deux académies ont souhaité lui rendre hommage en organisant conjointement un colloque grand public qui revisitera les points forts de son œuvre en montrant ses résonances sur la science d'aujourd'hui.

ANIMATEUR : Mathieu VIDARD

ORGANISATEURS : Pascale COSSART et Maxime SCHWARTZ

COMITÉ SCIENTIFIQUE : Yves BRULEY, Pascale COSSART, Patrice DEBRÉ,
David JASMIN, Thomas LECUIT, Érik ORSENNA, Maxime SCHWARTZ

Session 1

09h00

Accueil des participants

09h15 – 09h30

Ouverture du colloque

Pascale COSSART (Institut Pasteur, Académie des sciences)

Animateur de la matinée : Mathieu VIDARD (France Inter)

Pour chacun de ces 5 thèmes, projection d'un court film réalisé par des lycéens de l'académie de Créteil.

09h30 – 10h00

De la chimie à la chimie du vivant

Clotilde POLICAR (ENS)

10h00 – 11h00

Les virus

10h00 – 10h30

Les virus dans l'histoire des sciences : de la rage au SARS-COV-2

Étienne SIMON-LORIÈRE (Institut Pasteur)

10h30 – 11h00

Les virus nous apprennent comment fonctionnent nos cellules

Gisou van der GOOT (École polytechnique fédérale de Lausanne)

11h00 – 11h30

Pause café – Séance de dédicaces

11h30 – 12h00

Terre : la planète microbienne

Colomban de VARGAS (CNRS, Sorbonne, Tara GOSEE)

12h00 – 12h30

Du microbe atténué à l'ARN messager : la palette de vaccins développés contre le SARS-COV-2

Marie-Paule KIENY (Présidente du conseil d'administration du *Medicines Patent Pool*)

12h30 – 13h00

Intermède théâtral

Judith POLICAR et Benjamin BERTOCCHI

13h00 – 14h15

Déjeuner libre

Session 2

Présentation des orateurs et modération :

Pascale COSSART (Institut Pasteur, Académie des sciences)

14h15 - 14h30

Les scientifiques à l'Académie française

Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE (Académie française)

14h30 - 15h00

De l'émergence des maladies infectieuses au concept « One Health »

Éric LEROY (Académie nationale de médecine)

15h00 - 15h15

La science et les applications de la science

Emmanuelle CHARPENTIER (Académie des sciences)

15h15 - 16h15

L'International

15h15 - 15h45

Pasteur et le Monde

Maxime SCHWARTZ (Académie des sciences)

15h45 - 16h15

La Science n'a pas de patrie

Jean-Christophe RUFIN (Académie française)

16h15 - 16h45

Pause café - Séance de dédicaces

16h45 - 18h15

Science, recherche et société depuis Louis Pasteur

16h45 - 16h55

Science et communication

Thomas LECUIT (Académie des sciences)

16h55 - 17h05

Pasteur et son école dans la révolution médicale

Philippe SANSONETTI (Académie des sciences)

17h05 - 17h15

Éthique et recherche médicale

Patrice DEBRÉ (Académie nationale de médecine)

17h15 - 17h25

Science participative

Isabelle CHUINE (Académie des sciences)

17h25 - 18h15

Débat

Animé par Érik ORSENNA (Académie française)

18h15 - 18h30

Discours de clôture

Xavier DARCOS (Institut de France)

18h30

Cocktail



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers. Les réflexions et débats qu'elle conduit ont pour rôle de fournir à tous un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte vis-à-vis des enjeux politiques, éthiques et sociétaux que pose la science. En vertu de cette mission, elle œuvre au partage de la science pour éclairer les choix des citoyens, et formule des recommandations, sur lesquelles peuvent s'appuyer les autorités gouvernementales. Elle soutient en outre la recherche, s'engage pour la qualité de l'enseignement des sciences et participe à la vie scientifique internationale.



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées). Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.



France Mémoire, mission des commémorations nationales et anniversaires historiques, est un service de l'Institut de France. L'Institut, dont les cinq académies couvrent l'ensemble des savoirs et des arts, est indépendant du gouvernement. Chaque année, France Mémoire publie un calendrier de cinquante anniversaires (cinquantenaires, centenaires et leurs multiples) sur des personnalités, des œuvres ou des événements marquants de l'histoire de France. Pour chaque date, France Mémoire produit des ressources historiques originales, met en ligne des outils pédagogiques et diffuse des informations (france-memoire.fr). France Mémoire sollicite des spécialistes en fonction des sujets et favorise, si nécessaire, le débat historique. Pour certains anniversaires, France Mémoire organise une commémoration nationale à l'Institut de France.



ACADÉMIE
FRANÇAISE

Si la fondation de l'Académie française par Richelieu en 1635 marque une date importante dans l'histoire de la culture française, c'est parce que, pour la première fois, les débats d'une assemblée de lettrés ont été considérés comme pouvant jouer un rôle éminent dans le devenir de la société et de la nation. Pour mener à bien sa mission de clarification d'une langue française appelée à devenir « le latin des modernes », universelle et accessible à tous, il est dès l'origine enjoint à l'Académie française de composer un dictionnaire (statuts de 1635, art. 26), appelé à servir de référence à tous les autres. De 1694 à nos jours, le Dictionnaire a fait l'objet de huit éditions. En s'ouvrant au vocabulaire général des techniques et des sciences, le Dictionnaire a accru sa nomenclature à chaque nouvelle édition. Avec 35 000 mots, la 8^e édition (1932-1935) a pratiquement doublé le nombre de mots recensés à l'origine. Prenant en compte les évolutions rapides de l'usage au cours des dernières décennies, la 9^e édition, en voie d'achèvement, comprendra quelque 60 000 entrées.

INFORMATION ET INSCRIPTION

<https://bit.ly/3VAelUM>

CONFERENCE@ACADEMIE-SCIENCES.FR